



LE MAIRE FACE AUX HABITANTS

La MJC accueillera les associations

Le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc a passé la journée d'hier dans les trois quartiers des Minimes, des Amidonniers et des Sept Deniers. Après avoir déjeuné avec des responsables associatifs aux Minimes, il a rencontré les commerçants de la route de Blagnac puis a invité les habitants dans le parc de la Maison Job. A cette occasion il a dressé un bilan des grandes transformations qui, de l'arrivée du métro aux Minimes, à la transformation de l'ancienne usine Job en un complexe de loisir municipal comprenant MJC, piscine, gymnase et salles de réunions en passant par la création de 650 logements contribueront à « améliorer la qualité de la vie dans ce canton 4 ».

Un balayage des grands chantiers du secteur qui a ensuite laissé place au petit jeu des questions/réponses dont nous publions une partie des principaux échanges.



Philippe Moitry, délégué CGT des anciens de Job et membre de l'association des anciens salariés

Sa question : «Au moment de la fermeture de l'usine, la mairie avait pris des engagements pour loger toutes les associations d'anciens salariés. Or nous avons reçu un recommandé qui nous ordonne de quitter en juin le local que nous occupons à la maison Job. Je voudrais par ailleurs savoir où en sont les embauches d'anciens salariés promis par la mairie.»

Jean-Luc Moudenc : «La mairie avait passé une convention qui mettait ce local à votre disposition pour une durée limitée. Ce n'est pas une mise à disposition définitive et j'entends faire en sorte que ce caractère limité le reste. Vous n'avez pas de local à demeure que les choses soient très claires.

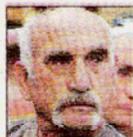
Quant aux anciens salariés que la mairie s'était engagée à reclasser, ils ont été embauchés à une exception. Lors de la rencontre que nous aurons le 30 juin, nous ferons l'inventaire des emplois qui ont déjà été fournis et nous regarderons ce qui reste à faire car ma position est d'honorer la parole de la ville.»

Denise Calamy, membre de l'association de quartier 7 animé.

Sa question : «Les associations de quartier dont la nôtre qui ont porté le dossier et animé les commissions consultatives n'ont aujourd'hui plus aucun espace réservé dans le futur bâtiment Job.»



Jean-Luc Moudenc : «À l'intérieur du futur bâtiment Job il y aura la MJC, et la MJC a toujours eu une tradition d'accueil des associations. Mais je ne souhaite pas qu'il y ait une salle dédiée à une association. Je suis contre la privatisation des espaces municipaux. Il y aura des espaces municipaux qui seront gérés par la municipalité et qui seront ouverts aux associations et donc à la vôtre.»



Jean-Claude Gagneux, habitant des Minimes

Sa question : «Je voudrais savoir quand débiteront les travaux de la Zac des Ponts Jumeaux?»

Jean-Luc Moudenc : «Certains terrains de cette zone doivent être dépollués, d'autres sont directement constructibles. Je préfère attendre que l'état donne son feu vert avant de signer les permis de construire. À ma connaissance ce dossier de la dépollution pourrait être bouclé à la fin de l'année.»

**LA DEPECHE
DU MIDI
(JUIN 2005)**